

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DES RD58 et 60 SUR UN TOTAL DE 5.3KM
COMMUNE DE BONIFACIO

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COLLECTIVITE DE CORSE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gilles SIMEONI, Président de le Collectivité de Corse

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières	Elargissement de la chaussée sur 5.3 km au total (4 sections)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit :

- l'élargissement et l'uniformisation de la largeur de la chaussée,
- la création de bandes multifonction, de trottoirs, / ou voie verte
- de mettre à niveau l'éclairage public,
- d'assurer l'écoulement des eaux pluviales le long des RD,
- la création de points de collecte d'ordures ménagères,
- l'aménagement de points d'arrêts de transport scolaire.

4.2 Objectifs du projet

L'aménagement de la RD60 et de la RD58 envisagé par la Collectivité de Corse vise :

- à hiérarchiser le réseau routier départemental en favorisant la RD60 pour les flux poids lourds,
- à adapter les caractéristiques de la RD60 et de la RD58 à leur environnement péri-urbain, et réduire le caractère accidentogène du secteur (accident mortel),
- à améliorer les conditions de circulation en permettant le croisement en toute sécurité des poids lourds sur la RD60,
- à sécuriser les accès directs sur la RD60 et la RD58,
- à sécuriser les carrefours et les flux tournants,
- à améliorer la desserte du Golfe de Sant'Amanza,
- à sécuriser et favoriser les circulations piétonnes et les modes de déplacement doux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La Collectivité de Corse envisage d' aménager la RD58 et la RD60 sur quatre sections afin :

- d' élargir et d' uniformiser la largeur de la chaussée, en relation avec les flux supportés,
- de mettre en place des bandes multifonction, des trottoirs permettant aux piétons d' évoluer dans de bonnes conditions de sécurité / ou voie verte
- d' adapter l' éclairage public à l' environnement urbain, péri-urbain ou naturel des voies,
- de mettre à niveau les modalités de collecte des eaux pluviales,
- d' aménager des points de collecte d' ordures ménagères (avec tri sélectif) et des points d' arrêts des transports scolaires

L' opération porte sur les quatre sections homogènes suivantes :

l' élargissement de deux sections de la RD60 :

- Section 1 : comprise entre le carrefour de la RT10 / RD60 et la ZA de Musella (non incluse) – (PR 3.700 au PR 5.900).
- Section 2 : comprise entre la ZA de Musella (incluse) et le carrefour de la RD60 / RD58 (inclus) (PR 5.900 au PR 6.700).

l' élargissement de deux sections de la RD58 :

- Section 3 : comprise entre le carrefour de la RD60 / RD58 et l' entrée du hameau de Gurgazu (Non incluse) (PR 4.000 au PR 5.700).
- section 4 : comprise entre 100 m avant l' épicerie « Chez Lucette » et le carrefour RD58 / RD258 (PR 2.650 au PR 3.250).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées est en cours de finalisation.

Un dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau sera prochainement envoyé pour instruction à la DDTM

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aménagement des RD58 et 60 Sections 1 et 2: largeur moyenne actuelle de la chaussée de 5 m élargi à 10 m La section 3 : largeur moyenne actuelle de la chaussée de 5,5 m élargi à 8m La section 4 :largeur de chaussée actuelle variant entre 4,8 m et 6,0 m de large. Dans le cadre du projet, la plate-forme routière sera portée à 7.5m	5,3 km

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

BONIFACIO

RD 60:

Du PR3.700 au PR 6.700

RD58:

Du PR 2.650 au PR 3.250 et du PR

4.000 au PR 5.700

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __ Lat. __° __' __" __

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 1° 4 1' 1 1" 17 Lat. 0 9° 1 7' 3 9" 83

Point d'arrivée :

Long. 4 1° 4 0' 3 5" 25 Lat. 0 9° 2 2' 2 0" 16

Communes traversées :

BONIFACIO

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble du projet se situe au sein de la ZNIEFF de type II n°940004115 (Plateau calcaire de Bonifacio) Présence de 5 ZNIEFF de type I à moins d'1 km du projet dont une jouxtant la section 4 (RD58): il s'agit de la ZNIEFFE type I n°940013184 (Pelouses de campagru-musella)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Bonifacio
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRMT prescrit le 23/04/2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sections à aménager n'interceptent aucun site Natura 2000. A moins de 10 km de la zone d'étude se localisent : - 1 Directive Oiseaux : ZPS. - 6 Directives Habitats : SIC.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le volume de matériaux excédentaires est estimé à 8 900 m ³ dans le cadre du projet, ce qui demeure relativement faible. Les matériaux excédentaires seront évacués pour valorisation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. ANNEXE
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase chantier, les travaux pourront être source de bruit durant la phase terrassement notamment.</p> <p>Le projet ne constitue pas une modification significative, les travaux envisagés visant à améliorer les conditions de sécurité, sans augmentation des vitesses de circulation, ni augmentation du nombre de voie.</p>

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De légères vibrations peuvent avoir lieu temporairement lors de la réalisation des tranchées et lors de la refecton de chaussée durant la phase chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La zone d'étude s'inscrivant dans un contexte semi-naturel, le niveau d'enjeux et de contraintes relatifs aux vibrations peut être considéré respectivement comme nul vis-à-vis des populations riveraines et de faible sur le plan environnemental (gêne à la faune sauvage).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La carte des « sites et zones archéologiques » annexée au PLU de Bonifacio mentionne la présence d'une zone archéologique correspondant le site archéologique néolithique de Carbone (site n°73) à proximité de la RD58 (section 3). Les services de la DRAC seront consultés à ce sujet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il existe un projet d'aménagement de 2 carrefours type tourne à gauche non soumis à étude d'impact, il s'agit des carrefours RT10 x RD60 (SANT'AMANZA et TRINITE) correspondant à la limite ouest de la section 1 (carrefour non inclus).

Les travaux envisagés par la Collectivité de Corse sont les suivants :

- l'aménagement des 2 carrefours existants, avec la création de voie de tourne-à-gauche d'une largeur de 3 mètres,
- l'aménagement de 2 voies de circulation d'une largeur de 3,50 mètres et des accotements revêtus de 1,5 mètre de large,
- la création d'un assainissement pluvial routier et le redimensionnement de l'ouvrage traversée,

Au regard de ces éléments, le projet « d'aménagement des carrefours de Santa Manza et de Trinité entre la RT10 et la RD60, sur la commune de Bonifacio » sera pris en compte pour l'analyse des effets cumulés avec le projet d'aménagement et d'élargissement de la RD60 et RD58.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. ANNEXE

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne l'élargissement de RD pour des raisons évidentes de sécurité. Il s'agit d'un élargissement optimisé afin de réduire les impacts sur le milieu naturel environnant. Une étude écologique a été réalisée et actualisée en 2021. Cela a permis une réflexion sur la mise en œuvre de mesures des séquences EVITER, REDUIRE, COMPENSER. Des espèces protégées étant observées aux abords immédiats des voies, les mesures proposées ne permettent pas de supprimer tous les impacts identifiés dans le cadre des expertises écologiques. Une demande de dérogation pour destruction d'habitats et d'espèces protégées sera réalisée avec la proposition de mesures compensatoires et d'accompagnement.

Vu les études écologiques complètes déjà réalisées, la prise en compte des impacts sur l'environnement et la proposition de mesures pertinentes, la Collectivité de Corse estime que ce projet ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe avec justification du parti d'aménagement au regard des enjeux environnementaux, caractéristiques techniques du projet et la synthèse des enjeux/impacts avec proposition des mesures.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Ajaccio

le, 29/30/2021

Signature

Pè u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica è per delegazione
Pour le Président du Conseil Exécutif Corse et par délégation



U Direttore generale aghjunta / Le Directeur Général Adjoint
Daniel LABORDE

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

22

Extensio
n

Nom de la voie

Cours Grandval

BP 215

Code postal

2 0 1 8 7

Localité

Ajaccio cedex

Pays

Tél

495298234

Fax

Courriel

antony.defendini@isula.corsica

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

DEFENDINI

Prénom

Antony

Qualité

Chef de projet en études et investissements routiers

Tél

495298234

Fax

Courriel

antony.defendini@isula.corsica

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage